

L17

COURRIER ARRIVÉ

Mr et Mme Jolivet
3 lieu-dit Pen Ar Prat
29720 Ploneour- Lanvern

LE

25 JUIN 2021

MAIRIE de PLONÉOUR
LANVERN 29720

Mairie de Plonéour-Lanvern
A Plonéour-Lanvern le 24/06/2021

Objet : Opposition au PLU pièce n °3 : dossier arrête le 24 mai 2019

Madame, Monsieur,

Au vue de la pièce n°3 : orientations d'aménagements et de programmation, nous découvrons qu'un lotissement peut se construire dans un futur proche.

On voit sur ce plan que l'accès principal du lotissement se fera par l'impasse de Pen Ar Prat ,puis en tournant à gauche ,il faudra passé derrière chez Mr et Mme Kerloch ainsi que derrière chez nous.

Comme vous le savez, nous avons déjà un axe principal avec beaucoup de passage devant chez nous (route de St Jean Trolimon D57), nous ne voulons pas en plus avoir une route derrière chez nous qui ferait office d'entrée et de sortie du lotissement, cela aurait pour conséquence de nous enclaver entre deux routes de circulation et donc de subir plus de nuisance sonore .

Tous les riverains habitant dans cette zone et sur cet axe ont leur entrée et sortie sur la D57 dans le même virage que celui du lotissement. Les habitations dont l'entrée et la sortie se font par la rue des marguerites ne pose aucun souci, nous ne voyons pas pourquoi l'entrée et la sortie de ce lotissement au même endroit poserait un problème.

Cela fait 10ans que nous habitons sur cet axe et il n'y a jamais eu d'accident grave à déplorer. L'impasse de Pen Ar Prat n'est pas moins dangereuse que de faire la sortie directement sur la D57.

De plus, il nous parait impossible de faire l'entrée et la sortie par cette impasse car il va y avoir un balai incessant de camion et de voiture durant les premières années, or l'impasse ne fait même pas quatre mètre de large, deux voitures se croisent à peine alors deux camions ou une voiture et un camion ça ne passe pas.

Comment comptez- vous faire ?

Pour résumé, je ne suis pas contre le fait de faire des logements sur cette parcelle mais je ne suis pas d'accord sur le fait que l'accès se fasse derrière chez moi et Monsieur Kerloch.

Je trouve regrettable d'apprendre l'existence d'un tel projet par un voisin, comment se fait t'il qu'aucune personne concernée par ce projet n'est été mise au courant par la mairie.

Si d'autres projets se situant dans la zone de Pen Ar Prat sont en cours, je vous remercie de bien vouloir me les faire parvenir par voie postale.

Mr & Mme JOLIVET

